

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 298

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

298

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
N° 298 12 décembre 1974
Douzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 40 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
René Duboux

Domaine public

Le repli

En juin 1970, Schwarzenbach nous a fait trembler. Le 20 octobre dernier, le soulagement fut grand après la proclamation des résultats du vote sur l'initiative de l'Action nationale. A deux reprises, nous avons échappé à la tentation. Dimanche passé, pourtant, les mouvements nationalistes ont triomphé : le peuple helvétique a non seulement confirmé leurs mots d'ordre, il a aussi adopté leur philosophie, celle du repli.

Il faut en prendre note : l'image d'une Suisse rurale, autarcique et frugale est encore bien vivante. Le coup des caisses vides n'émeut pas les citoyens. L'appel à la parcimonie, le « serrons-nous la ceinture », font toujours recette dans l'un des pays les plus riches du monde. Aux moindres difficultés — crise de l'énergie et tassement de la production — c'est le sauve-qui-peut général. Chacun pour soi et régime pain et cervelas en période de vaches maigres.

Mais élargissons le cercle ! Ce discours n'est pas l'apanage de l'Action nationale et autres républicains. Il nous semble l'avoir entendu dans d'autres bouches, celle de la bourgeoisie en particulier. Cette méfiance atavique à l'égard de l'Etat, cette glorification de la responsabilité personnelle, est un refrain connu. Nous en subissons aujourd'hui les retombées ; c'est le refus de donner les moyens nécessaires à la collectivité, le refus de créer un nouveau maillon indispensable de la sécurité sociale.

Nous n'avons rien contre la responsabilité personnelle et les libertés, bien au contraire. Mais dans ce cas particulier, et bien que les citoyens aient refusé de passer à la caisse, il faut bien considérer qui va payer la facture. Un budget fédéral limé signifie des restrictions d'abord et surtout pour les moins favorisés (il se trouvera facilement au Parlement une coalition de droite et d'extrême-droite pour imposer un tel programme). c'est-à-dire les cantons et les communes les plus déshérités, c'est-à-dire les personnes âgées (mena-

ces sur l'AVS), c'est-à-dire les plus bas revenus (menaces sur la compensation du renchérissement). Ne parlons même pas du tiers monde ! Dans cette perspective, il faut rappeler toujours et encore que le budget d'une collectivité est source de redistribution, plus ou moins importante bien sûr, de la richesse. Une sécurité sociale plus développée aussi !

Le gouvernement et le Parlement ne vont pas en rester là. La continuité de l'action des pouvoirs publics sera rendue possible par des décisions urgentes et provisoires. Il s'agira de boucher les trous au jour le jour. L'attitude de repli, de « retenue » conduit à une politique incohérente où aucune prévision, aucun projet ne sont possibles.

Ici, un diagnostic plus large de la situation s'impose donc.

La haute conjoncture d'après-guerre a permis de réaliser — péniblement et partiellement — la Suisse sociale. C'était la principale justification de la présence socialiste au gouvernement. Le vote du 8 décembre remet tout en question. Plus de garde-fous ! Et si le gouvernement continue sur sa lancée, les décisions qui seront prises dès demain toucheront lourdement les salariés. Ce, sous le couvert d'une gestion de la pénurie. Dans un tel exercice, la gauche n'a pas sa place. La bourgeoisie qui, il s'agit de ne pas l'oublier, n'a fait que concéder aux travailleurs une représentation, doit se débrouiller seule. Les socialistes actuellement ont mieux à faire : passer franchement à l'offensive et proposer un projet de la Suisse pour l'époque actuelle, égalitaire et solidaire. Nous avons tenté de le montrer à plusieurs reprises : il y a dans notre pays des forces prêtes à adhérer à ce projet. En définitive, le 8 décembre, presque deux citoyens sur trois n'ont pas exprimé leur avis. Ce n'est pas en restant dans un gouvernement lancé sur une trajectoire de droite que la gauche les convaincra.